

OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ (E) DE PROJET EN RÉSILIENCE CÔTIÈRE

1. DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Dans une approche axée sur le service client, sous la supervision du directeur général de la municipalité, le titulaire de cet emploi traite et analyse des demandes provenant de propriétaires de résidences riveraines du fleuve Saint-Laurent. Le titulaire du poste doit mettre en application l'entente de financement intervenue entre la municipalité de Sainte-Luce et le ministère de la Sécurité publique, visant la mise en œuvre de mesures permettant d'éliminer le risque de sinistres associés à l'érosion et la submersion côtières menaçant des résidences principales à Sainte-Luce, et ce, dans le respect des modalités de ladite entente.

2. DESCRIPTION DES ATTRIBUTIONS

Analyser et traiter les demandes des propriétaires concernés selon les modalités d'application de l'entente, afin d'établir les travaux admissibles et, ainsi, assurer le versement d'une aide financière aux particuliers, tout en respectant la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, notamment en préservant l'intégrité des données nominatives obtenues des propriétaires concernés. À cet effet :

- Recueillir l'information nécessaire et probante auprès des sinistrés ;
- Obtenir, au besoin, une expertise quant aux travaux ;
- Analyser différents types de contrats ;
- Analyser et évaluer divers coûts ;
- Étudier des cas problématiques et proposer des solutions applicables et innovatrices ;
- Savoir adapter le traitement des dossiers de façon à trouver la solution la plus avantageuse pour toutes les parties ;
- Soumettre au directeur général de la municipalité, à partir de rapports d'analyse détaillés, des recommandations quand au versement ou non d'une aide financière ;
- Préparer et rédiger la correspondance destinée aux propriétaires concernés ;

- Soutenir les propriétaires concernés tout au long du traitement de leurs réclamations ;
- Entretenir une relation d'aide et de confiance avec les propriétaires concernés ;
- Communiquer avec les ministères et les organismes publics et privés impliqués dans les dossiers des propriétaires concernés ;
- Mettre à jour l'échéancier de travail afin d'assurer un suivi de traitement des demandes et ce, pour atteindre des objectifs de qualité ;
- Être capable d'utiliser des outils informatiques permettant la gestion du dossier ;
- Rédiger sur demande des documents en rapport avec les demandes des propriétaires concernés ;
- Réaliser les différents mandats et effectuer toutes les autres tâches connexes qui lui sont confiées.

3. SCOLARITÉ MINIMALE

Détenir un diplôme universitaire en science de l'administration, ou toute combinaison scolaire et expérience équivalente.

4. EXPÉRIENCE PRÉALABLE À L'EMPLOI

Une expérience de travail dans le domaine de l'aide financière à des sinistrés est un atout.

Toute expérience en prestation de services dans le domaine de l'aide financière spécifiquement reliée aux dommages aux bâtiments est un atout.

5. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Date d'entrée en fonction : 7 mai 2019
- Durée : de 12 à 24 mois
- Horaire : 5 jours / semaine (35 heures)
- Salaire : Selon la compétence et l'expérience
- Lieu de travail : 1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Faire parvenir votre curriculum vitae avec une lettre de motivation avant le 23 avril 2019, par courriel, au directeur général de la municipalité de Sainte-Luce, monsieur Jean Robidoux (jeanrobidoux@hotmail.fr).

Merci de l'intérêt que vous portez à cette offre d'emploi. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue, seront contactées.